

L'urbanisme au menu des conseillers communautaires du Pays des Abers

La communauté de communes du Pays des Abers (Finistère) a pris connaissance du rapport de la Chambre régionale des comptes et a débattu sur l'autorisation du droit des sols pour la période 2015-2025, jeudi 25 septembre 2025. Par ailleurs les gros travaux sont en cours.



Les travaux de la gendarmerie de Plabennec viennent de commencer en même temps que celle de Lannilis (Finistère). | OUEST-FRANCE

En début de séance, jeudi 25 septembre 2025, Jean-François Tréguer, le président de la communauté de communes du Pays des Abers a présenté une nouvelle conseillère communautaire, Annick Le Guen, après la démission d'Éline Michot. Lors de la séance, il a notamment été question de la présentation du rapport de la Cour régionale des comptes.

La Cour souligne positivement la montée en puissance de la CCPA. L'institution, qui confirme la bonne santé de l'intercommunalité, a mis en avant le travail de valorisation du site de l'île Vierge.

L'urbanisme et artificialisation des sols

Le conseil a été consacré pour une grande partie à un débat sur la politique territoriale en matière d'urbanisme. Un bilan a été fait sur les dix ans du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme. Ensuite, un débat a été animé sur l'artificialisation des sols. « **Le Pays des Abers a consommé 115 ha à destination de l'habitat pour la période 2021-2024**, a indiqué Marie-Annick Créac'hcadec, première vice-présidente. **Les activités économiques sont le second poste le plus consommateur d'espace, avec 26 hectares. Les autres postes ont consommé 22 ha.** » Le Pays des Abers a répondu à son objectif de production de 30 % de logements en renouvellement urbain. 864 logements ont été autorisés entre 2021 et 2024. Les conseillers se sont prononcés sur le projet d'abrogation partielle du plan intercommunal d'urbanisme (PLUi) et a proposé un projet de révision de celui-ci.

La rénovation de la déchetterie de Plabennec peut être éligible à un soutien financier de la région Bretagne, qui pourrait avoisiner les 50 %. « **Cette déchetterie sera un nouvel outil de réemploi et de valorisation** », d'après Christine Chevalier, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire.

Le Pays des Abers fournira de l'eau pour certaines communes du Pays d'Iroise moyennant 0,33 € le m³. Un certain nombre de rapports ont été transmis aux conseillers et les gros travaux des gendarmeries, Centre technique et déchèterie de Lannilis sont en cours.